

SÉANCE DU 16 MAI 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 16 mai 2024 à 11 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents, par vidéoconférence :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

Était absent :

ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
--------------------	--------	--------------------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 11 h 30.

CA24-037 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-038 / AUTORISATION DE SIGNATURE / ENTENTE RELATIVE À LA REMISE EN ÉTAT DES LIEUX

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise le préfet et le directeur général à signer l'entente relative à la remise en état des lieux avec la Ville de Rimouski et Monsieur Sylvain Dionne.

AUTRES

CA24-039 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 32.

ROBERT SAVOIE
Préfet suppléant

ANICK BEAULIEU
Greffière-trésorière adjointe